

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier, qu'un avis de motion accompagné d'un projet de règlement ont été présentés à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources le vingt et un juin de l'an deux mille vingt-trois (21 juin 2023) en vue de l'adoption du Règlement 277-2023 modifiant le règlement 221-2015 relatif à la prise de compétence de la MRC des Sources en transport collectif sur son territoire — Contribution financière annuelle prévue à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources le vingt-trois août de l'an deux mille vingt-trois (23 août 2023).

Toute personne désirant prendre connaissance de ce projet de règlement pourra le faire en s'adressant au bureau de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources, et ce, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Val-des-Sources, ce vingt et unième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-trois (21 juin 2023).

Frédéric Marcotte

Directeur général et greffier-trésorier